

MAIRIE DE CROISY SUR EURE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Vendredi 05 avril 2019

Le cinq avril deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Michel de Monicault, maire.

Présent : Luc BAUDRY, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Cyril GARREAU, Marie-Annick LE BOURNAULT, Hervé MOINET, Jacky SABOURIN, Julie TACCOEN

Pouvoir :

Excusé : Ariane de LAVILLEON

Nombre de conseillers en poste : 10
Nombre de présents : 9
Nombre de pouvoir : 0
Nombre d'absents : 1
Nombre de votants : 8

✓ **Nomination d'un secrétaire : Jacky Sabourin**

1. Approbation du compte rendu du 22 février 2019 : approbation à l'unanimité du conseil

2. Gestion du personnel : conclusion du comité médical du centre de gestion ; organisation du travail d'Eric Lebrech et de Gwendoline Veillard. E Lebrech est décrété en longue maladie. Il bénéficie d'un travail en mi-temps thérapeutique pour une période de 6 mois renouvelable à partir du 8 avril 2019 (pendant 2 ans)
Gwendoline Veillard garde son contrat à mi-temps avec extension à un plein temps payé en heures complémentaires.

Le maire propose au conseil de passer son contrat de 35 h00 suite à sa période d'essais et après accord du comité syndical du Centre de gestion 27.

3. Approbation du compte de gestion 2018

027011
TRES. PACY-SUR-EURE



II-1
Exercice 2018

22000 - CROISY SUR EURE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	285 674,45	253 640,78	539 315,23
Titres de recettes émis (b)	71 977,00	214 783,95	286 760,95
Réductions de titres (c)		4 460,00	4 460,00
Recettes nettes (d = b - c)	71 977,00	210 323,95	282 300,95
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	285 674,45	253 640,78	539 315,23
Mandats émis (f)	77 160,82	206 681,39	283 842,21
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	77 160,82	206 681,39	283 842,21
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 642,56	
(h - d) Déficit	5 183,82		1 541,26

Le compte gestion reprend la synthèse de l'exécution budgétaire de l'exercice 2018. Les données de ce document sont conformes à celles de la comptabilité administrative de la commune de Croisy sur Eure.

Vote du compte de gestion : le conseil examine le compte de gestion établi par Monsieur le receveur principal de la perception de Pacy sur Eure et approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

5. Vote du Compte administratif 2019

Le détail du compte administratif est conforme aux données du compte de gestion. Ce CA reprend les

données qui vous ont été présentées lors de la dernière réunion de conseil (orientation budgétaire) .

Le compte administratif s'équilibre comme suit :

COMMUNE DE CROISY SUR EURE			
COMPTE ADMINISTRATIF 2018			
	prévisions	réalisations	
Dépenses de fonctionnement	253 640,78 €	206 681,39 €	
Recettes de fonctionnement	253 640,78 €	210 323,95 €	
<i>excédent de fonctionnement 2017</i>		48 791,78 €	
Résultats de fonctionnement			52 434,34 € (1)
Dépenses d'investissement	285 674,45 €	77 160,82 €	
Recettes d'investissement	285 674,45 €	71 977,00 €	
<i>recette d'investissement 2017</i>		16 534,84 €	
Résultat d'investissement			11 351,02 € (2)
BILAN 2018 (1)+(2)	63 785,36 €		
RESTES A REALISER SUR 2018			
	Dépenses	Recettes	
frais d'études fond de vallée	3 300,00 €		
SIEGE	7 500,00 €		
chemin des vieilles patures	3 600,00 €		
fond de vallée	191 000,00 €		
four à pain		5 200,00 €	
fond de vallée		57 436,00 €	
moulin		7 800,00 €	
emprunt		90 000,00 €	
Résultats des restes à réaliser	205 400,00 €	160 436,00 €	-44 964,00 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement			0,00 €
Report en fonctionnement R 002			52 434,34 €

Vote du compte administratif (en l'absence du maire n'ayant pas droit à participer au vote) : après délibération, le conseil municipal, en l'absence du maire, vote à l'unanimité le Compte Administratif 2018

Le maire, revenu en séance, propose le vote des reports en fonctionnement de la somme de 52 434.34 €

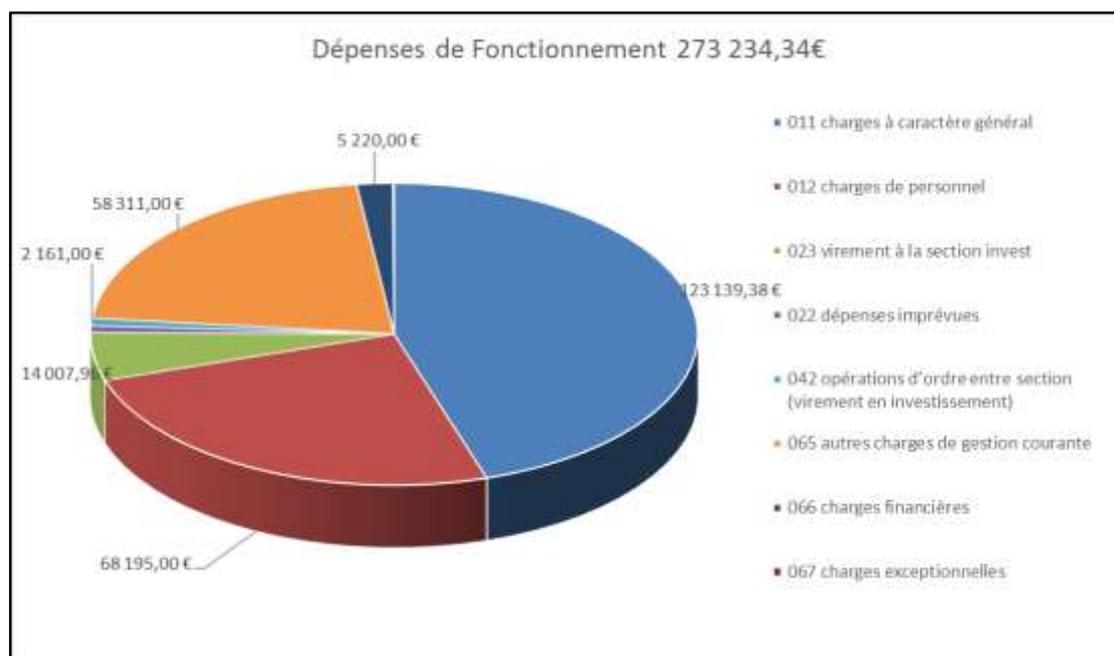
Après délibération, le conseil à l'unanimité vote le report en fonctionnement de la somme de 52 434.34 €

6. Vote du budget primitif de 2019

a. Section de fonctionnement

Les dépenses et recettes proposées au chapitre de fonctionnement se décomposent comme suit :

	budgetisé 2018	depensé 2018	proposé 2019	observations
dépenses de fonctionnement				
011 charges à caractère général	85 791,17 €	71 227,87 €	123 139,38 €	50 000€ de dépenses en reserve pour équilibrer le budget
012 charges de personnel	58 343,00 €	65 983,00 €	68 195,00 €	
023 virement à la section invest	27 693,00 €		14 007,96 €	
022 dépenses imprévues	2 000,00 €		2 000,00 €	
042 opérations d'ordre entre section (virement en investissement)	13 672,00 €	14 189,31 €	2 161,00 €	
065 autres charges de gestion courante	52 123,00 €	49 537,43 €	58 311,00 €	
066 charges financières	5 600,00 €	5 497,54 €	5 220,00 €	
067 charges exceptionnelles	200,00 €	- €	200,00 €	
total dépenses de fonctionnement	245 422,17 €	206 435,15 €	273 234,34 €	
recettes de fonctionnement				
002 excédent de fonctionnement	48 791,78 €		52 434,34 €	
013 atténuation de charges	17 300,00 €	16 480,57 €	17 300,00 €	
70 produits des services	1 400,00 €	1 794,00 €	1 674,00 €	
73 impôts et taxes	168 666,00 €	173 614,00 €	192 039,00 €	compensation en hausse de 13000€ SNA
74 dotations et participations	15 883,00 €	17 816,00 €	8 787,00 €	diminution de la DSGF de 4500€
75 autres produits de gestion courant	500,00 €	220,00 €	500,00 €	
77 produits exceptionnels	1 100,00 €	1 199,38 €	500,00 €	
total recettes de fonctionnement	253 640,78 €	211 123,95 €	273 234,34 €	



Discussion : En dépenses :

- Charges à caractère générale : 69 260 € → 123 139 €. Cette importante augmentation correspond à l'imputation de 50 000 € pour réserve en vue de rembourser l'emprunt de 90 000 € dans deux ans
- De même la dépense destinée à être virée en investissement se monte à 14 007.96 €. Elle va permettre d'équilibrer les dépenses correspondantes aux projets d'investissement futurs.

Ces jonglages d'écriture sont demandés par la perception pour présenter en fonctionnement et en investissement l'équilibre entre dépenses et recettes.

Les charges de personnel recalculées : 66 995 € → 68 195 €

- Les subventions aux associations de droits privés 2 585 € → 2 710 € (compte tenu du versement d'une subvention de 250 € à l'association « Cœur d'ARGAN » du moulin du Bechet.

En recettes :

- Côté recettes de fonctionnement, la DGF passe de 4 500 € à 2 475 €

- Prise en compte des nouvelles bases et des taux dans le calcul des impôts et taxes
- Les bases d'imposition passent de 114 063 € → 116 419 € (augmentation du cout de la vie)
- La discussion porte sur le vote des taux d'imposition. Le conseil après analyse et discussion propose de compenser la nouvelle baisse de la DGF par une augmentation de 2% des taux ce qui porte les recettes fiscales à un montant de → 118 741 € (116 419 € en 2018)
- Virement venant du fonctionnement de 14 007.96 €
- Augmentation de la compensation des taxes : 1 450 € → 1 511 €

Les chapitres des dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 273 234.34 €

Après délibération, le conseil vote par 7 voix pour et 1 contre l'augmentation de 2% des taux de TH, TFB, TFNB. Le tableau de calcul des nouvelles taxes de la commune se répartissent comme suit :

Taux 2018	taux 2019 (2%)	base 2019	produit correspondant
8,06	8,22	327500	26920,5
14,02	14,3	601100	85957,3
40,48	41,29	14200	5863,18
		total	118740,98

Vote des chapitres dépenses et recettes de fonctionnement : le conseil après délibération, approuve par 7 voix pour et 1 contre, les chapitres de recette et de dépenses de fonctionnement et décide le versement d'un excédent de 14 007.96 € au chapitre recette d'investissement

b. Section d'investissement

Le tableau des projets d'investissements prévus en 2019 se décompose comme suit :

tableaux des investissements 2019						
designation projet	dépenses		recettes subventions			observation ed2
	HT	TTC	origine	HT	TVA récupérable	
Voie douce fond de vallée TPN (reste à Payer)	100 302.78 €	120 664.83 €	DETR + département + SNA	57 436.00 €	20 060.56 €	
Trottoirs mairie/giratoire	-14 061.25 €	-16 872.00 €	DETR 60%	-8 436.00 €	-2 812.25 €	suprimé au budget 2019
Boucle B	44 895.79 €	53 574.95 €	DETR 40%	17 958.32 €	8 979.16 €	seulement 40% subv accordé
			SNA	6 000.00 €		
echelles	1 300.00 €	1 560.00 €				
tondeuse large coupe TORO	2 078.10 €	2 493.72 €			415.62 €	
Micro beche HUSQVARNA	367.63 €	441.16 €			73.53 €	
Compresseur air	408.33 €	490.00 €			81.67 €	
Bacs à sel	825.00 €	990.00 €			165.00 €	
total dépenses	164 238.88 €	197 086.66 €		89 830.32 €	32 587.78 €	
investissement 2018 Reste à payer						
	HT	TTC	pour mémoire, les stimations du Siege			
SIEGE chemin des alouettes (enfouissement + éclairage)	4 495.00 €	- €		7 416.66 €		
Siege Réseau FT (fonctionnement)	2 221.13 €	2 961.50 €		8 000.00 €		

Les modifications introduites dans ce tableau font état de la suppression du projet de réfection des trottoirs entre la mairie et le pont du bras Sagout (moulin) compte tenu du refus de la préfecture de nous octroyer une subvention au titre de la DETR pour ce projet. En conséquence, il est également décidé de reporter la dépense de 3 600 € TTC pour la réfection de l'entrée le long du cimetière chemin des vieilles pâtures, Le maire annonce aussi la confirmation d'obtention de la subvention de la DETR pour la réalisation de la boucle B mais seulement de 40% au lieu de 60%. Ce manque à gagner se monte à 8 923 €.

Les recettes d'investissement se voient attribuées le versement de l'excédent du chapitre de fonctionnement de 14 007.96€

Les autres lignes de dépenses ne diffèrent pas de celles des orientations prises au précédent conseil municipal.

Le tableau de synthèse des dépenses et recettes d'investissements se présente comme suit :

dépenses d'investissement				
001 déficit	- €			
16 remboursements d'emprunts	24 551.45 €	24 551.32 €	23 724.00 €	
GFP Batiments et installation	7 500.00 €		9 079.00 €	
trottoirs devant mairie	3 192.00 €	2 722.90 €	- €	
sécurisation routière	1 200.00 €	1 122.00 €	- €	
four à pain	12 401.00 €	11 408.12 €	- €	
Moulin	13 600.00 €	13 587.60 €	- €	
cimetière	2 250.00 €	2 103.60 €		
Chauffage de l'église	18 880.00 €	18 426.36 €	- €	
pompe + petit matériel	2 200.00 €	1 377.00 €		
tente	2 000.00 €	1 861.92 €		
chemin des vieilles pâtures				
enfouissement Haut Croisy	25 000.00 €		- €	
Enfouissement chemin des alouettes	7 500.00 €			
Fond de Vallée voie douce RD65	194 300.00 €	- €	127 800.00 €	
Voie douce boucle B			58 352.98 €	
Trottoirs mairie vers giratoire			- €	
matériel espaces verts			3 000.00 €	
bacs à sel et compresseur			1 470.00 €	
échelles			1 650.00 €	
total dépenses investissement	112 774.45 €	77 160.82 €	225 075.98 €	
recettes Investissements				
excédent	16 534.84 €	16 534.84 €	11 351.02 €	
virement de section fonct	27 693.61 €		14 007.96 €	
opérations d'ordre amortissements	14 190.00 €	14 189.31 €	2 161.00 €	
FCTVA + TA + compensation 2016	53 008.00 €	41 887.98 €	10 083.00 €	
autre dettes autres groupement			1 579.00 €	
emprunt	90 000.00 €		90 000.00 €	
subventions	84 248.00 €	15 899.71 €	95 894.00 €	
total recettes	285 674.45 €	88 511.84 €	225 075.98 €	

Le chapitre d'investissement s'équilibre ainsi à 225 075.98 € en dépenses et recettes.

Vote des chapitres dépenses et recettes de la section d'investissements : le conseil après délibération, approuve à l'unanimité les budgets de dépenses et de recettes du chapitre des investissements,

Attention et rappel : ce budget tient compte de l'emprunt de 90 000 € qu'il nous faudra rembourser dans deux ans. Pour cela il faudra faire des restrictions de dépenses en fonctionnement et limiter les investissements et/ou les charges de fonctionnement d'environ 35 000 € de l'an prochain (année des élections municipal en 2020)

7. Urbanisme

- a) **parcelle AB77** (plateforme de support pour la tour de répartition des lignes de distribution des réseaux HTA chemin des alouettes) droit de passage sur cette parcelle pour accès au terrain AB90) ou vente pour 1 € symbolique au propriétaire de la AB 90

Vote sur la cession de la parcelle AB77 : le conseil après délibération donne son accord à l'unanimité en l'absence d'Hervé Moinet, propriétaire de la parcelle AB 90, et ne pouvant voter pour une décision le concernant, pour lui céder la parcelle AB 77 pour 1 € symbolique ou à défaut lui donner le droit de passage sur cette parcelle AB 77 sans restriction d'horaire ou conditions de passage.

- b) **Equarrissages** : la mairie a reçu une demande de permis de démolir de l'ensemble du site. les démarches sont compliquées pour faire valoir au propriétaire les obligations de défrichage et de décontamination du site...etc. les organismes (DREAL, DDPP, DTTM...) vont être contactés pour avis.

8. Comptes rendus des réunions syndicales

a. SNA

- **Approbation du rapport d'orientation budgétaire avant vote du budget effectué le 4 avril** (voir document remis en séance et disponible en mairie)
- **Parlement des maires le 28 mars à 19h00** : explication du détail du budget pour discussion et commentaires.
- **Vote du CA et du BP de SNA le 4 avril à 19 h00 : budget de l'ordre de 1.6 millions d'€**
- **SPANC -Vidange des fosses** : voir nouvelles procédures en mairie.

b. Syndicat de voirie : vote du CA et du BP 2019

Le BP fait état d'un nouveau calcul des participations des communes. Le calcul se fait à partir de cette année en prenant en compte la longueur de voirie , le nombre d'habitants et la valeur fiscale calculée en prenant en compte les trois taxes de ménages (TH, TFB et TFNB) et en éliminant la taxe des entreprises. Cela a pour effet de diminuer de 4.45%. la participation financière de la commune. Concernant les travaux de voiries, Croisy se verra refaire le tapis de la côte du haut Croisy.

→ **Demande du syndicat de faire l'inventaire des travaux d'entretien des voies communales pour le 23 avril 2019.**

Les statuts sont aussi modifiés pour introduire la modification de calcul de la contribution des communes et le mode de versement de cette contribution par l'intermédiaire de la SNA.

Délibération sur le changement des statuts du syndicat de voirie. Après exposé et présentation des nouveaux statuts, le conseil vote à l'unanimité le nouveau texte proposé par le syndicat de voirie du canton de Pacy sur Eure.

c. Association Syndicale Commise d'Office de la rivière d'Eure (ASCO) : le 26 mars 2019 (association des riverains)

Réunion de bureau avec présentation du compte administratif 2018 et du budget 2019

Le bilan financier se présente ainsi

- Excédent de fonctionnement 2018 : 231 137,61 €
- Bilan financier des dépenses 2018 : participation travaux SIRE2 : 25 635 €, Enlèvement des embâcles : 3 265 €, Charges à caractère général : 9 188 €, Recette taxes rivières et fossés : 27 377 €, Participation PPRE : 75 362 €

d. SIRE 2 : vote du CA, du BP et financement du PPRE le 29 mars 2019.

Les investissements 2019 portent

Sur les frais d'études de la restauration hydro : 29 520 €, avec la réouverture du fossé de connexion Sagout-Bechet (10 860 €) l'étude de la reprise de l'entrée du bras d'Hardencourt (9 660 €)
L'étude RCE Chambray Auteuil : 129 144 €,
Et les dépenses de PPRE en fonctionnement.

9. Informations et questions diverses :

- **Inhumation de Jacques Biais** le vendredi 22 mars à Croisy (ancien conseiller municipal)
- **Réunion le 20 mars** : ouvrage d'art et modification des largeurs de passage piétons, ouverture d'une porte sur la rambarde pour accès à la digue du moulin. Le parapet sera aussi élargi coté aval pour être conforme aux dispositions de largeurs nécessaires aux PMR Les travaux seront faits mais seulement en 2020. Le tracé du trottoir pour l'accès au pont sera alors prévu en conséquence avec éventuellement élargissement à 1.5m.
- **Natura 2000** : Réunion du 26 mars. Cette réunion n'avait finalement comme objectif que de présenter le bilan des travaux réalisés depuis 2015 et de proposer une visite de terrain sur les coteaux d'Evreux : En fait, motiver les auditeurs à continuer à présenter des projets.
- **Subvention amendes de police** : possibilité de demander des subventions au titre des amendes de polices. Dossiers à remettre avant le 25 avril : aucun dossier n'est pour l'instant prêt à être présenté. Les projets pour Croisy seront reportés à 2020.
Dans les projets : trottoirs entre la mairie et le pont sur le bras Sagout, et aménagement du stationnement sur le devant du terrain de loisirs.
- **Réfection du réseau d'eau du haut Croisy** : La réunion du 4 avril 2019 a eu lieu dans les locaux de DOUAINS.
La présentation du projet est la suivante :
 - a. Attribution du marché à la société AEP du haut Croisy ;
 - b. Passage des réseaux par la voirie publique de la Roche à la ferme des Préaux avec distribution du haut Croisy (rte de Martainville et rte de la Mare Neuve)
 - c. Démarrage des travaux le 29 avril par la préparation du chantier (3 semaines) puis l'enfouissement du réseau de la partie entre les Préaux et le haut Croisy (2 semaines) puis le secteur allant du haut Croisy à la Roche (1 semaine) et enfin l'ensemble du hameau du haut Croisy (3 semaines)
 - d. Fin des travaux le 30 juin 2019.
 - e. Points à mettre en avant (réunion à provoquer) : la cohérence du réseau avec la défense incendie. Le défonçage des routes de Martainville et de la mare Neuve, le défonçage du GR 26 jusqu'à la ferme des Préaux, les règles de circulation sur les voiries concernées.
 - f. Publier un flyer d'avertissement dans toutes les boîtes aux lettres de Croisy.
- **Manifestations prévues par le comité des fêtes**
 - **Chasse aux trésors le 7 avril au château : Rendez-vous à 11h00**
 - **Concerts de la pentecôte** : 3 concerts prévus (samedi soir à 20h30 à Pacy sur Eure, dimanche à 17h30 à l'église de Croisy et lundi à 15h 30 au château du Buisson de May)
 - **Fêtes des voisins, le 26 mai derrière la mairie**
 - **Annulation de la sortie du 15 juin à l'Armada pour manque d'inscriptions.**
 - **14 juillet : concours de boules**
- **Campagne de fleurissement des villes et villages fleuries** : le fleurissement du village se fera à partir de fin avril. les jurys passeront entre le 17 juin et le 21 juin
- **Lutte contre les frelons asiatiques** : [plateformedepartementale de lutte contre les frelons](http://plateformedepartementale.de.lutte.contre.les.frelons)
02 77 64 54 27 ; www.frelonasatique27.fr ; contact@frelonasatique27.fr

10. **Lettre aux habitants** : à chacun sa plume et ses propositions d'annonce et des sujets à y incorporer.

11. Prochain rendez-vous :

Conseil municipal le vendredi 3 mai 2019 à 18h30
Elections européennes le 26 mai de 8h 00 à 18h 00

Elections Européennes le 26 mai : prévoir les tableaux de permanences.

Absence du maire du lundi 8 avril au 15 avril (voyage en Crêtes) : les adjoints se répartiront les tâches et les permanences.

Le maire

Jean Michel de Monicault